

## Séance publique du 14 novembre 2005

### Délibération n° 2005-3079

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2004 - Activité d'exploitation d'une unité de production d'eau potable en secours déléguée à la société CGE par concession.**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 26 octobre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires disposant qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Le rapport du délégataire comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Le rapport est assorti d'une annexe permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

De plus, depuis la loi démocratie et proximité du 27 février 2002, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise le rôle de la commission consultative des services publics locaux pour l'examen de ces rapports.

L'activité d'exploitation d'une usine de production d'eau potable en secours a été confiée, à compter du 1er juillet 1989, à la Compagnie générale des eaux (CGE), par un contrat de délégation de service public en date du 14 janvier 1985 pour une durée de trente ans.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil contient les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un bilan d'activités au titre de l'exercice 2004.

Il a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux le 3 novembre 2005 et il appartient donc au conseil de Communauté de l'examiner pour en prendre acte.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur deux exercices, les principaux indicateurs d'activités et financiers de l'année 2004 :

Libellé		2002	2003	2004	Variation 2003-2004
indicateurs d'activités	volume produit (en milliers de mètres cube)	1 471	390	1 833	+ 400 %
indicateurs financiers	chiffre d'affaires	8 587 k€	6 882 k€	6 810 k€	- 1 %
	charges d'exploitation	8 037 k€	7 222 k€	6 474 k€	- 10 %
	résultat	550 k€	- 340 k€	336 k€	NS (*)

(\*) NS : non significatif

L'année 2004 se caractérise par une reprise de l'activité : usine en fonctionnement et nécessité de soutien de la nappe phréatique de Crémieux-Charmy dont le niveau était particulièrement bas sur une période de l'année ;

Vu ledit rapport ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

#### **DELIBERE**

**Prend** acte du rapport 2004 produit par la société CGE au titre du contrat de délégation de service public d'une unité de production d'eau potable en secours déléguée par voie de concession.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,